

## Fonds de perfectionnement professionnel de la pratique de l'enseignement

### A) Historique

Le comité des stages pédagogiques du Campus Saint-Jean (CSJAFEC) et le Campus Saint-Jean de l'université de l'Alberta sont heureux de vous communiquer des renseignements relatifs au fonds de perfectionnement professionnel de la pratique de l'enseignement. Le fonds a été établi selon la clause 3 dans l'entente 1998/1999 ATA\UofA de la pratique de l'enseignement. Le fonds de perfectionnement professionnel est utilisé pour encourager les initiatives de la pratique de l'enseignement qui invitent à la collégialité et à la collaboration et qui reflètent une relation et des pratiques professionnelles réfléchies. Le fonds est établi à 3% (\$2 082.00/année) du fonds de solidarité de la pratique de l'enseignement.

### B) Principes de base

- Les fonds seront utilisés pour encourager les activités individuelles ou de groupe qui visent à améliorer le programme de la pratique de l'enseignement.
- Les fonds seront utilisés pour offrir un soutien aux enseignants-coopérants en offrant une formation en cours d'emploi.
- La priorité sera accordée aux activités qui encouragent la collaboration entre les écoles et la Faculté St-Jean et qui font la promotion du programme de la pratique de l'enseignement.
- Un pourcentage des fonds est réservé afin d'encourager des présentations sur la pratique de l'enseignement par les enseignants-coopérants.
- Afin d'assurer une distribution équitable des fonds, le comité de gestion accordera la priorité aux candidats et candidates qui font une demande pour la première fois.
- Le comité de gestion publiera les renseignements au sujet du fonds pour les enseignants et les enseignantes.
- Normalement, la somme allouée pour une activité de perfectionnement professionnel ne dépassera pas 500\$.

### C) Exemples d'activités de perfectionnement professionnel

- Assister au *Western Canadian Association for Student Teaching (WestCAST)*;
- Présentation reliée à la pratique de l'enseignement lors des conférences des conseils de spécialistes et lors des conférences des enseignants et des enseignantes;
- Projet de recherche impliquant les écoles affectées à la pratique de l'enseignement;
- Une ½ journée de suppléance afin de planifier le travail à effectuer avec un ou une stagiaire;

- Toutes autres propositions qui visent à promouvoir la connaissance et les pratiques associées à la pratique de l'enseignement.

**Pour plus d'information :**

Randy Lyseng

Directeur, Bureau de la pratique

8406, rue Marie-Anne-Gaboury (91 St)

Edmonton, Alberta T6C 4G9

Tél. : (780) 465-8774 Téléc. : (780) 465-8776